

**PROCES-VERBAL DE REUNION ORDINAIRE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 20 Juin 2023 à 18 H30**

**PRESENTS :** M. Patrick VERGEZ, M. William JULLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD, M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mme Agnès URBAIN, M. Bruno PRESSAC, Mme Hélène FOISSARD, M. Raymond BONNETEAU, M. Damien BERRY, Mme Corine LELAVANDIER.

**Absents excusés :** Madame Nelly VERGEZ qui a donné pouvoir à Mme Corine VALADE

**Absente non excusée :** Madame Sandra TOURNAIRE

Madame Corine VALADE a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

Présentation par Mesdames Lola GOULARD et Margaux ELIE d'un projet de peinture murale sur le mur du city stade, associé à un évènement festif.

Elles proposent une animation autour de la création de la fresque sur trois jours les 8/9 et 10 septembre : (fresque, pique-nique, street-food, brunch, brocante, apéro électronique...).

Le coût de cette manifestation est de 2 000 €.

Monsieur le Maire demande qu'elles prennent contact avec le comité des fêtes et Madame Nelly VERGEZ pour associer les différents évènements.

Le conseil municipal est d'accord sur le principe.

### **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Vente d'un bien, appartenant à la SCI LES 2B domiciliée 52 Grand'Rue 16320 VILLEBOIS-LAVALLETTE. Bien situé section AM N° 132 – surface au sol de 102 m<sup>2</sup>. Ce bien est vendu pour 67 000 € à Monsieur Thomas TIFFON-TERRADE de Ronsenac.

**Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité**

### **BOURSE AUX PERMIS DE CONDUIRE**

Je vous rappelle notre délibération du 13 décembre 2021 décidant de mettre en place le dispositif de la «bourse au permis de conduire», qui fait l'objet au niveau national d'un partenariat entre l'Association des Maires de France (AMF) et le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable.

Cette bourse s'adresse aux jeunes de 14 à 25 ans domiciliés à Villebois-Lavalette selon les modalités décidées par la délibération ci-dessus.

Pour rappel, cette bourse est versée par la commune directement à l'auto-école de Villebois-Lavalette.

Nous avons reçu quatre nouvelles demandes qui ont été acceptées en contrepartie de 10 H de travail à la commune pour le BSR et 1 semaine pour le permis de conduire :

Mademoiselle Laure SIBELET permis de conduire..... 500 €

Monsieur Lukas GROSJEAN BSR ..... 100 €

Mademoiselle Cassandra MARCK permis de conduire.....500 €

Mademoiselle LOPATNIUK Natalia permis de conduire ...500 €

Les dépenses seront réglées directement à l'Auto Ecole ROY de Villebois-Lavalette sur présentation de factures avec le nom des candidats et imputées au budget primitif de l'exercice 2023 à l'article 65748.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **COMMISSIONS THEMATIQUES COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Liste des commissions thématiques de la CCLTD à mettre à jour.

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

Actuellement l'éclairage public est totalement interrompu de 22 h à 6 H 30 sur l'ensemble de la commune.

Il nous a été demandé si pour l'été nous pouvions éteindre l'éclairage à 23 H au lieu de 22 H autour des Halles, Grand'Rue, Rue de la Croix de Quart et Rue de l'Eglise de façon à permettre aux piétons de se déplacer en sécurité lorsqu'ils se promènent ou sortent des restaurants, bars...

L'éclairage sera remis avec une coupure de 22 H à 6 H 30 dès le 4 septembre 2023.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **MODIFICATION POSTE AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Nous avons proposé à l'agent de l'agence postale communale de compléter son temps de travail de 28 H à 35 H de façon à aider les secrétaires à établir les cartes d'identité et les passeports.

Le conseil municipal doit donc créer un emploi non permanent, poste à 35 H d'adjoint administratif pour accroissement temporaire d'activité à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 ou du 1<sup>ER</sup> octobre pour un an.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **TABLEAU DES EFFECTIFS**

Nous avons demandé au Centre de Gestion de la Charente la suppression des postes non occupés par un agent, cela représente 7 postes. Notre dossier est passé au Comité Social Territorial pour avis le 9 mai 2023 et il a reçu un avis favorable.

En effet, si nous conservons les postes non utilisés nous avons l'obligation de prévoir les crédits correspondants au budget. Les nouveaux postes seront créés au fur et à mesure des besoins (avancement de grade ou autres).

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

Pour information, Monsieur Mickaël GOBELET a demandé à diminuer son temps de travail à 70 % au 1<sup>er</sup> juillet en fonction de la délibération qui avait été prise en 2019 et à 50 % à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Nous avons demandé au Centre de Gestion l'avis au Comité Social Territorial pour lui accorder la diminution du temps de travail à 50 %.

Nous prendrons une délibération après avis du CST.

## **TARIF CHAUFFAGE SALLE POLYVALENTE**

Je vous propose d'instaurer une participation de 100 € pour le chauffage de la salle polyvalente, à mettre en place pour les associations subventionnées par la commune, quel que soit le type de manifestation, lorsqu'elle sera louée en période le nécessitant, dès la première utilisation.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **DEMANDE SUBVENTION LOCAL DES ASSOCIATIONS**

Comme vous le savez la Croix-Rouge change de bâtiment pour toute la partie « vesti-boutique », elle va occuper l'ancien local de l'armurerie.

Pour ce qui est de la partie aide alimentaire, l'association reste dans les locaux actuels du 58 Grand'Rue. Ce local nécessite des travaux de remise aux normes de l'électricité.

Le montant des travaux est de : 9 476.75 € HT.

Nous allons donc demander une subvention au département dans le cadre du Soutien à l'Initiative Local (S.I.L).

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## **DIVERS**

- Logement au-dessus de la mairie
- Fête des voisins – Quartier en fête Rue du Petit Mairat
- Commune nouvelle – Plusieurs réunions ont eu lieu – Le conseil municipal est favorable à l'unanimité pour continuer la fusion.
- Petite Cité de Caractère – Notre label a été renouvelé pour 4 ans.
- 1 Place des Halles
- Aménagement du bourg
- Couleurs d'Aquitaine (17 candidats cette année).
- Réouverture de l'église fin juin.

La séance est levée à 20 H . Prochaine réunion le 10 juillet 2023 à 18 H 30.